

Je fais un don à l'AFEF



Mon don

☐

40€

☐

60€

☐

100€

☐

150€

☐

200€

☐

Autre montant

Votre don est déductible de vos impôts sur le revenu au titre de la loi des finances. Si vous êtes imposable, vous bénéficierez d'une réduction d'impôt équivalente à 66 % de votre don, dans la limite de 20 % de votre revenu net imposable avec possibilité de report sur cinq années en cas de dépassement du plafond. Exemple : un don de 100€ ne revient qu'à 34 € après déduction fiscale.

Vous recevrez automatiquement votre reçu fiscal par voie postale en début d'année ou sur simple demande de votre part en écrivant à afef@afef.asso.fr

RENVOYEZ CE DOCUMENT ACCOMPAGNÉ DE VOTRE CHÈQUE (À L'ORDRE DE L'AFEF) À L'ADRESSE SUIVANTE :
AFEF - 79 BOULEVARD DU MONTPARNASSE - 75006 - FRANCE



Mes coordonnées

Civilité : ☐ Mme ☐ M.

Nom :

Prénom :

E-mail : @

Adresse :

Code Postal : Ville :

Pays :

☐ Je souhaite recevoir les informations de afef.asso.fr

Conformément à la loi informatique et libertés du 06/01/1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données vous concernant en écrivant à : afef@afef.asso.fr